

Examen des pratiques de gouvernance

Commission des services financiers
et des services aux consommateurs

Septembre 2020



**COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS**

réglementation • éducation • protection



Rôle des membres de la Commission

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (la Commission ou la FCNB) est un organisme constitué en personne morale qui a été créé dans le but de faire respecter la législation en matière des services financiers et des services aux consommateurs au Nouveau-Brunswick. Le personnel de la Commission s'acquitte des responsabilités prescrites par la législation et est supervisé par les membres de la Commission.

Les membres de la Commission, dirigés par un président indépendant, rendent compte au gouvernement, par l'intermédiaire du ministre des Finances, de la bonne administration de la législation en matière des services financiers et des services aux consommateurs. Outre leurs responsabilités de surveillance de la gestion organisationnelle, d'établissement de politiques réglementaires et de gouvernance, les membres analysent l'orientation stratégique ainsi que le plan d'activités et le budget annuels de la Commission, l'affectation des ressources, la gestion des risques, les principes d'information financière et l'efficacité des systèmes d'information de gestion et de contrôle interne. Ce devoir de surveillance, qui se trouve dans la *Politique sur la gouvernance*, est également décrit en détail sur le site Web de la Commission.

Le président préside les réunions de la Commission et a l'ultime responsabilité de fournir un leadership solide. Il a également le mandat de veiller à ce qu'un certain nombre de produits livrables élaborés chaque année et intégrés au travail soient approuvés par les membres et soumis au ministre et au Conseil du Trésor dans les délais prescrits, conformément aux exigences législatives. Les responsabilités détaillées de la présidence sont contenues dans la *Politique sur la gouvernance*.

Indépendance

Les membres et le président sont indépendants du personnel de la Commission et ne doivent pas avoir avec la Commission une relation directe ou indirecte qui pourrait les empêcher d'exercer un jugement indépendant.

Les membres de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs

Les membres de la Commission pour 2019-2020 étaient :



Peter Klohn (président)
Lieu de résidence : Rothesay

M. Klohn a été nommé président de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs le 1^{er} janvier 2014 pour un mandat de cinq ans qui a été renouvelé en janvier 2019.

Avant sa nomination, il était associé principal chez Stewart McKelvey, où il a mené une carrière à l'échelle nationale dans les domaines du droit des valeurs mobilières, des secteurs réglementés, du droit des sociétés et du financement des entreprises.

À l'échelle provinciale, M. Klohn a notamment agi en tant qu'expert-conseil auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick en formulant des recommandations concernant de nouvelles dispositions législatives sur les valeurs mobilières. Son rapport *Responding to the Challenge of Borderless Markets: Recommendations for Reform of Securities Law in New Brunswick* a donné lieu à la création de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick en 2004, prédécesseuse de l'actuelle Commission des services financiers et des services aux consommateurs.

M. Klohn a ensuite représenté le Nouveau-Brunswick au sein du comité consultatif du Bureau de transition canadien en valeurs mobilières, un organisme chargé d'examiner les propositions pour la réglementation fédérale des valeurs mobilières au Canada.

En juillet 2016, il a été nommé au conseil d'administration de l'Organisme de mise en place de l'Autorité des marchés des capitaux (OMAMC), une organisation provisoire constituée pour appuyer la transition et l'établissement de l'Autorité de réglementation des marchés des capitaux (ARMC). L'ARMC est une initiative des gouvernements de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan, du Yukon et du Canada, destinée à mieux protéger les investisseurs, à améliorer le fonctionnement du secteur des services financiers canadien, à appuyer des marchés des capitaux efficaces et à resserrer la gestion du risque systémique. Il est entendu que M. Klohn ne participe pas aux discussions sur la réglementation des valeurs mobilières qui touchent la FCNB au cours de son mandat au sein du conseil d'administration de l'OMAMC et de l'ARMC.

M. Klohn a obtenu la désignation d'administrateur de sociétés (ICD.D) de l'Institut des administrateurs de sociétés de la Rotman School of Management (Université de Toronto) (2011). En 2013, il a été présenté dans le répertoire *Lexpert* à titre de praticien de premier plan au Canada dans le domaine du financement des sociétés et des fusions et acquisitions. Tout au long de sa carrière, M. Klohn a été actif dans le domaine des affaires communautaires et juridiques, et a notamment siégé au conseil néo-brunswickois de l'Association du Barreau canadien. En mars 2019 et en février 2020, il a reçu un certificat pour avoir complété les programmes de gestion stratégique des organismes de réglementation et d'application de la loi et de prise de décision en matière de leadership, respectivement, du programme de formation des cadres de la Harvard Kennedy School of Government.

Nomination : 1^{er} janvier 2014
Mandat renouvelé : 1^{er} janvier 2019
Fin du mandat : 31 décembre 2023

Comités

- Audit et gestion des risques (d'office)
- Ressources humaines et gouvernance (d'office)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Droit des valeurs mobilières
- Droit des sociétés
- Droit des franchises
- Droit des régimes de retraite

Éducation

- B.A.A. de l'Université du Nouveau-Brunswick
- LL. B. de l'École de droit Osgoode Hall, Université York
- ICD.D, administrateur de sociétés



Yves Gagnon (vice-président)
Lieu de résidence : Campbellton

M. Gagnon est le directeur général du cabinet comptable Allen, Paquet & Arseneau LLP ainsi que le président de la société de conseils Gagnon Strategix Consulting Inc. Il possède un titre de professionnel

en gestion de projet (PMP) ainsi qu'une spécialisation en comptabilité. Il a travaillé comme auditeur et a occupé pendant de nombreuses années le poste de directeur administratif de la ville de Campbellton. Il compte de l'expérience en tant que conseiller en gestion de projets dans le secteur des ressources ainsi que dans les secteurs privé, public et sans but lucratif.

M. Gagnon compte également une vaste expérience dans le milieu bénévole. Il a été membre du conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et a présidé son comité d'audit. Il est aussi membre d'office du conseil d'administration du port de Dalhousie, et il est membre du conseil d'administration de l'Institut de gestion de projets du Nouveau-Brunswick. M. Gagnon est un administrateur de sociétés (ICD.D) de l'Institut des administrateurs de sociétés de la Rotman School of Management (Université de Toronto) (2015).

Nomination : 6 février 2014
Mandat renouvelé : 16 août 2018
Fin du mandat : 15 août 2021

Comité

- Audit et gestion des risques

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Finances
- Comptabilité
- Audit
- Gestion

Éducation

- B.A.A. de l'Université de Moncton
- PMP du Project Management Institute
- ICD.D, administrateur de sociétés



Michael D. Wennberg
Lieu de résidence : Rothesay

M. Wennberg a exercé le droit pendant une trentaine d'années au sein du cabinet Stewart McKelvey et de son précédent cabinet. Il a été gestionnaire du groupe de pratique en droit corporatif et commercial et

associé dirigeant. Il a aussi siégé au conseil d'administration des associés du cabinet au Canada atlantique.

M. Wennberg a été un membre actif du Barreau et a agi comme conférencier, président du comité des stages en droit et agent d'examen provincial. Il est l'ancien président du comité d'examen de préservation du patrimoine de la municipalité de Rothesay.

Ses activités culturelles au sein de sa collectivité sont nombreuses : M. Wennberg est un ancien PDG du théâtre Impérial; ancien président et membre actuel du conseil de la Fondation du théâtre Impérial; ancien membre du conseil de Saint John 225 et de Sculpture Saint John; ancien président et membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Saint John. Enfin, il est actuellement membre des conseils d'administration de Symphonie Nouveau-Brunswick et d'ArtsLink NB. En 2012, M. Wennberg a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Nomination : 21 août 2013
Mandat renouvelé : 21 août 2018
Fin du mandat : 20 août 2022

Comité

- Ressources humaines et gouvernance (président)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Commerce
- Contrats commerciaux et industriels
- Insolvabilité
- Technologies et impartition

Éducation

- B. Com. de l'Université de Toronto
- LL. B. de l'École de droit Osgoode Hall



Céline Robichaud-Trifts

Lieu de résidence : Moncton

Pharmacienne, gestionnaire et conférencière à la retraite, M^{me} Robichaud-Trifts a travaillé plus d'une trentaine d'années dans le secteur de la santé.

Elle a été présidente de la section du Nouveau-Brunswick de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux ainsi que membre du groupe de travail sur les normes relatives à l'exercice des pharmaciens d'hôpitaux et du groupe de travail sur la structure d'adhésion pour la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux. Elle a également été membre des conseils d'administration de la Rexton and Area Health Care Foundation, de la Commission d'aménagement du comté de Kent, de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick et de la Fondation du théâtre Capitol. M^{me} Robichaud-Trifts est une administratrice de sociétés (ICD.D) de l'Institut des administrateurs de sociétés de la Rotman School of Management (Université de Toronto) (2019).

Nomination : 27 septembre 2017
Fin du mandat : 26 septembre 2020

Comités

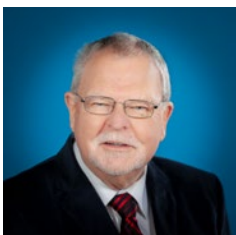
- Audit et gestion des risques (jusqu'au 11 décembre 2019)
- Ressources humaines et gouvernance (depuis le 11 décembre 2019)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Gouvernance et ressources humaines
- Gestion des risques
- Planification stratégique
- Santé
- Réglementation

Éducation

- HRCCC du Director's College de l'Université McMaster
- M.B.A., Université de Moncton, campus de Moncton
- B. Sc. (pharmacie), Université Dalhousie
- ICD.D, administratrice de sociétés



Vincent L. Duff

Lieu de résidence : Hampton

M. Duff a exercé en tant que comptable agréé au sein du cabinet comptable Grant Thornton LLP pendant plus d'une quarantaine d'années. Outre son expérience considérable en comptabilité, M. Duff

possède une connaissance approfondie de la gouvernance puisqu'il a été vice-président de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick et membre du conseil d'administration du Musée du Nouveau-Brunswick. En 2017, il a été nommé membre de la Commission sur la rémunération des juges. M. Duff a également agi à titre d'administrateur, trésorier et président de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment auprès de son église, du comité Keep Saint John Beautiful, de l'organisme United Way of Greater Saint John Inc. et du groupe Les Ados contre l'alcool au volant (TADD NB). Il est actuellement président du conseil d'administration de l'Atlantic Baptist Senior Citizens' Homes Inc. et vice-président de celui du Kenneth E. Spencer Memorial Home Inc. (tous deux des foyers de soins).

Nomination : 16 août 2018
Fin du mandat : 15 août 2021

Comité

- Ressources humaines et gouvernance

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Comptabilité
- Audit
- Insolvabilité
- Assurance automobile

Éducation

- Désignation de comptable agréé



Donald French
Lieu de résidence : Dieppe

M. French est un comptable professionnel agréé à la retraite avec plus d'une quarantaine d'années au compteur. M. French a également travaillé à l'Université de Moncton pendant plus d'une vingtaine d'années à titre de gestionnaire

et de chargé de cours en comptabilité et en assurances. Outre ses antécédents en comptabilité, il occupait anciennement le poste de surintendant des caisses populaires qui, à l'époque, comprenait également les responsabilités en matière de réglementation des autres institutions financières de la province, notamment les compagnies d'assurance et les sociétés de fiducie. Il a également occupé le poste de directeur général du Fonds de stabilisation des caisses populaires. Fort d'une vaste expérience dans les secteurs public et privé, son expertise en comptabilité, en audit, en gouvernance, en réglementation des institutions financières et dans des domaines connexes a été acquise grâce à ses initiatives de perfectionnement professionnel, à son expérience de travail, et à sa participation au sein de conseils et de comités divers.

M. French a été membre et président du conseil d'administration de la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick (SADCPNB) et de l'Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes. En plus de ces responsabilités, il a été membre du Fonds d'assurance-dépôts et du Fonds de stabilisation du Canada (maintenant l'Association des superviseurs prudeniels des caisses), et a participé aux travaux de nombreux autres conseils et comités.

Nomination : 31 octobre 2019
Fin du mandat : 30 octobre 2023

Comité

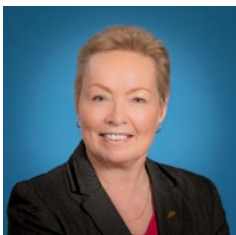
- Ressources humaines et gouvernance (depuis le 11 décembre 2019)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Comptabilité
- Institutions financières
- Assurances
- Audit
- Gouvernance
- Ressources humaines

Éducation

- Fellow de CPA (FCPA), Fellow de CA (FCA), Institut des comptables professionnels agréés
- Comptable agréé, Institut des comptables professionnels agréés (N.-B.)



Norma Kelly
Lieu de résidence : Saint John

M^{me} Kelly est une comptable professionnelle agréée et une auditrice chevronnée, ayant occupé de nombreux postes dans le cadre de ces fonctions professionnelles au sein de sociétés privées et à titre de gestionnaire de

l'audit interne d'une société de la Couronne de la province, poste qu'elle occupe actuellement. Elle possède de vastes connaissances en gouvernance de sociétés et dans le secteur des caisses populaires, ayant été présidente et vice-présidente de la Bayview Credit Union Ltd. et membre du conseil d'administration du Brunswick Credit Union Stabilization Board Limited (RMA). Elle est actuellement trésorière de Saint John Kings Adult Learning Inc. et a également été trésorière de la Fundy Funeral Home Cooperative, en plus de siéger à de nombreux conseils dans la province.

Nomination : 31 octobre 2019
Fin du mandat : 30 octobre 2022

Comité

- Audit et gestion des risques (présidente depuis le 11 décembre 2019)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Comptabilité
- Audit interne
- Gestion des risques
- Caisses populaires
- Gestion
- Stratégie générale

Éducation

- Désignation de comptable professionnelle (CPA)
- Programme de gestion des risques d'entreprise de la COSO
- Auditrice interne agréée (CIA)
- Certificat de perfectionnement professionnel pour les administrateurs de caisses populaires
- Comptable en management accréditée (CMA)
- Certificat d'études supérieures en comptabilité, Université du Nouveau-Brunswick
- Diplôme de spécialisation en technologie des affaires (automatisation), N.B. Community College



Paul Van Iderstine
Lieu de résidence : Moncton

M. Van Iderstine est un ancien associé d'un cabinet canadien de comptables professionnels agréés, où il occupait la fonction d'auditeur. Il a aussi occupé le poste de chef de la sécurité de l'information pour

une compagnie d'assurance nationale. Son expérience dans les domaines de la finance, de l'audit et de la cybersécurité est soutenue par ses solides compétences analytiques et sa compréhension des pratiques de gouvernance acquises au cours de ses 30 années de collaboration avec divers conseils et comités d'audit.

M. Van Iderstine possède une vaste expérience de bénévolat dans la collectivité et a été président du club Rotary de Moncton-Ouest et de Riverview, et de la Windsor and District Board of Trade. Il a également été trésorier de la Codiac Regional Police Association, de Moncton Headstart Inc. et de divers autres organismes.

Nomination : 31 octobre 2019
Fin du mandat : 30 octobre 2021

Comité

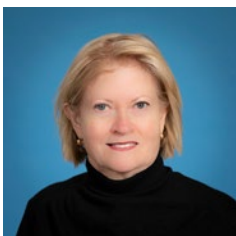
- Audit et gestion des risques (depuis le 11 décembre 2019)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Comptabilité
- Audit
- Assurances
- Planification stratégique
- Service consultatif financier
- Cybersécurité
- Gestion des risques

Éducation

- B. Ing. de la Technical University of Nova Scotia
- Comptable professionnel agréé (CPA, CA) de CPA Nova Scotia
- Professionnel certifié de la sécurité des systèmes d'information (CISSP) de l'Institut ISC2
- Certification des éléments essentiels de sécurité du GIAC (GSEC) de l'Institut SANS
- Certification des contrôles critiques du GIAC (GCCC) de l'Institut SANS



Marilyn Evans Born
Lieu de résidence : Fredericton

M^{me} Evans Born a eu une longue carrière au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Au moment de son départ à la retraite, elle occupait les fonctions de sous-ministre adjointe des

Services aux tribunaux et de shérif en chef pour la province du Nouveau-Brunswick. Elle apporte une grande expertise dans le domaine des politiques et le secteur des caisses populaires grâce à son ancien rôle de directrice des lois et des politiques au ministère de la Santé, poste qu'elle a occupé pendant 21 ans, et de directrice générale de la Direction des politiques et de l'éducation au ministère de l'Environnement, ainsi qu'à son rôle d'administratrice au sein du conseil d'administration de la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick (SADCPNB). Elle possède également de l'expérience dans le secteur des services aux consommateurs, ayant auparavant occupé le poste de médiatrice en chef des loyers et celui de directrice des services aux consommateurs.

En plus de son expérience dans la fonction publique, elle a participé à la vie communautaire en siégeant au conseil d'administration du York Care Centre, de l'Association des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick et de l'Association canadienne de la surdité - section du Nouveau-Brunswick.

Les mandats de M^{me} Ginette Verret-Morin et de M. Jim Dunlap, qui étaient membres depuis 2016, ont pris fin le 11 juillet 2019. Le mandat de M^{me} Paulette Robert, qui avait été reconduite à la Commission en 2017, a pris fin le 31 décembre 2019. Le mandat de M^{me} Lisa Taylor, qui était membre depuis 2017, a pris fin le 13 septembre 2019, car elle a démissionné pour poursuivre une activité professionnelle en dehors de la province.

Nomination : 30 octobre 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2020
Fin du mandat : 31 décembre 2021

Comité

- Audit et gestion des risques (depuis le 1^{er} janvier 2020)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité

- Politiques publiques
- Caisses populaires
- Services juridiques
- Services à la consommation

Éducation

- B.A. de l'Université du Nouveau-Brunswick
- LL. B. de l'École de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick

Code de déontologie

La *Politique sur la gouvernance* de la Commission édicte que les membres et le personnel de la Commission doivent se comporter avec le plus haut niveau de probité professionnelle. De plus, la Commission dispose d'une règle sur les conflits d'intérêts (CO-001) de même qu'un code de conduite et des politiques sur les conflits d'intérêts. Ces documents prévoient que tous les membres et le personnel doivent agir de manière à maintenir et à renforcer la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de la Commission.

Les membres et le personnel sont exposés à des renseignements confidentiels. À cet effet, ils sont tenus de signaler sans délai tout conflit d'intérêts réel ou apparent qui pourrait donner l'impression d'influencer leurs décisions. Chaque année, un rappel des exigences comprises dans la règle et dans la politique est présenté aux membres et au personnel. Ceux-ci doivent ensuite remettre une confirmation écrite à leur superviseur, ou au président dans le cas des membres, attestant qu'ils ont reçu le rappel et examiné la règle et la politique connexe.

Langues officielles

Nous reconnaissons notre obligation en vertu de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Nous nous engageons à fournir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix, et à promouvoir une utilisation équilibrée des deux langues officielles sur le lieu de travail. Nous nous efforçons de respecter l'esprit de la politique et des lignes directrices de la province du Nouveau-Brunswick en matière de langue de travail. Bien que la langue de travail et la langue de service ne fassent pas l'objet de demandes distinctes, nous les considérons toutes les deux comme des éléments essentiels à l'engagement de l'organisation au chapitre des langues officielles.

Divulgation

La Commission accorde beaucoup d'importance à la transparence de la communication de l'information et elle publie chaque année un rapport sur les pratiques de gouvernance pour en témoigner. Ce rapport ainsi que les diverses politiques en matière de gouvernance de la Commission, y compris sa *Politique sur la gouvernance* et la *Règle sur les conflits d'intérêts*, sont publiés sur le site Web de la FCNB.

Divulgation dans l'intérêt public

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* encourage les fonctionnaires de la province à signaler tout acte répréhensible qui s'est produit ou qui est sur le point de se produire dans leur milieu de travail et qui pourrait être illégal, dangereux pour le public ou préjudiciable à l'intérêt public. La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* protège contre les représailles les fonctionnaires qui signalent un acte répréhensible et elle permet aux fonctionnaires qui sont soupçonnés d'avoir commis un acte répréhensible de bénéficier d'un processus équitable et objectif.

En tant que société de la Couronne, la Commission est tenue de déclarer dans son rapport annuel le nombre de plaintes déposées chaque année et les mesures prises; le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite d'une plainte; le nombre de plaintes déferées par l'ombudsman et les mesures prises; et le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de ces plaintes.

Nous sommes heureux de signaler qu'aucune plainte ou allégation n'a été faite contre le personnel de la Commission sous le régime de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* en 2019-2020.

Protection des renseignements personnels

La Commission est déterminée à respecter la vie privée et à protéger la confidentialité des renseignements personnels. Nous gérons et protégeons les renseignements personnels conformément à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, à la *Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*, aux divers textes législatifs en matière de services financiers et de services aux consommateurs dont l'application relève de la Commission, et aux politiques, directives et procédures de protection des renseignements personnels de la Commission.

La *Politique sur la protection de la vie privée* de la Commission est fondée sur les dix principes du code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation (qui a été publié à titre de norme canadienne par le Conseil canadien des normes). Le responsable de la protection de la vie privée est chargé de veiller à ce que des procédures appropriées soient mises en place pour assurer le respect de la politique.

Orientation des membres et formation permanente

Les nouveaux membres doivent suivre un programme d'orientation exhaustif et obligatoire. Cette formation leur donne une vue d'ensemble du contexte de la réglementation, de la conformité et de l'exécution de règles dans les domaines des services financiers et des services aux consommateurs au Canada et au Nouveau-Brunswick. Le programme est dirigé par la haute direction et comprend un aperçu détaillé de notre cadre juridique, de notre orientation stratégique, de nos opérations et initiatives clés, de nos affaires financières, de nos pratiques de gouvernance, ainsi que des technologies de l'information et de la cybersécurité. Quatre nouveaux membres ont suivi une orientation pour l'exercice 2019-2020, qui s'est déroulée sur deux jours en novembre. Les membres ont reçu des informations détaillées sur l'organisation avant et pendant le programme d'orientation.

La Commission accorde beaucoup d'importance à la formation permanente. Ses programmes comprennent des séances obligatoires de formation commune et de formation individualisée. Au fil des années, les membres ont suivi des cours qui leur ont permis d'améliorer leurs connaissances sur les domaines réglementés par la Commission et leur efficacité lors des réunions du conseil.

Les séances de formation commune offertes aux membres au cours de l'exercice 2019-2020 sont décrites ci-après :

Formation permanente			
Date	Thème	Présentateurs	Participants
12-13 juin 2019 (12,25 heures)	Réglementation axée sur le risque <ul style="list-style-type: none"> Gestion et mesure des performances dans un cadre de contrôle des risques Pouvoir discrétionnaire de gestion Atelier pour les dirigeants et les membres 	Malcolm K. Sparrow, <i>professeur de la pratique de la gestion publique à la John F. Kennedy School of Government (Université Harvard)</i>	Peter Klohn Paulette Robert Michael D. Wennberg Yves Gagnon Ginette Verret-Morin Jim Dunlap Céline Robichaud-Trifts Lisa Taylor Vincent L. Duff
26-27 juin 2019 (4,75 heures)	Séances d'information pour les institutions financières couvrant : <ul style="list-style-type: none"> Les fonctions de la FCNB, de la SADCPNB, de la RMA et du fonds de protection des dépôts dans le cadre de réglementation des caisses populaires; Le rôle et le mandat d'Atlantic Central et de League Savings; Le rôle et les services de League Data; Le rôle de l'Association des directeurs de caisses populaires; Le rôle de l'Association canadienne des coopératives financières 	<p>Étienne LeBœuf, <i>directeur des Institutions financières et surintendant désigné des caisses populaires pour la FCNB</i>; Jean-Guy LeBlanc, <i>chef des opérations de la SADCPNB</i>; Jeff Harriman, <i>responsable de la supervision de la RMA</i></p> <p>Joe Malek, <i>v.-p. du changement stratégique - Atlantic Central et League Savings</i></p> <p>Ian MacNeil, <i>PDG, League Data</i></p> <p>Lisa Loughery, <i>présidente de l'Association des directeurs de caisses populaires</i></p> <p>Jennifer English, <i>directrice des relations gouvernementales pour l'Association canadienne des coopératives financières (section atlantique)</i></p>	Peter Klohn Paulette Robert Michael D. Wennberg Yves Gagnon Ginette Verret-Morin Jim Dunlap Céline Robichaud-Trifts Lisa Taylor Vincent L. Duff

Formation permanente			
11 décembre 2019 (1 heure)	Politiques en matière de ressources humaines	Jackie Gomes, <i>agente des ressources humaines de la FCNB</i>	Peter Klohn Paulette Robert Michael D. Wennberg Yves Gagnon Céline Robichaud-Trifts Vincent L. Duff Donald French Paul Van Iderstine Norma Kelly
4 février 2020 (3 heures)	Atelier <i>Insights Discovery</i> sur l'efficacité personnelle et collective	Donald Arsenaault, <i>Insights Atlantic</i>	Peter Klohn Vincent L. Duff Donald French Paul Van Iderstine Norma Kelly Marilyn Evans Born
5 février 2020 (1 heure)	Décisions relatives à la détermination de l'aptitude des candidats et à l'octroi des licences et permis	Catherine Haines, <i>directrice adjointe du service d'octroi des licences et permis, Division des assurances de la FCNB</i>	Peter Klohn Michael D. Wennberg Céline Robichaud-Trifts Vincent L. Duff Donald French Paul Van Iderstine Norma Kelly Marilyn Evans Born
6 février 2020 (1 heure)	Survol de l'initiative axée sur les aînés	Deborah Gillis, <i>conseillère juridique principale des Services juridiques de la FCNB</i>	Peter Klohn Michael D. Wennberg Yves Gagnon Céline Robichaud-Trifts Vincent L. Duff Donald French Paul Van Iderstine Norma Kelly Marilyn Evans Born

Au total, 23 heures ont été consacrées aux activités de groupe pendant l'exercice financier 2019-2020.

Outre les séances de groupe offertes par la Commission, les membres sont invités à poursuivre des initiatives d'apprentissage individuel qui ont trait aux travaux de la Commission. Notre *Politique sur le perfectionnement professionnel des membres* prévoit un montant annuel de 4 000 \$ par membre pour couvrir les activités de formation. Vous trouverez ci-dessous une liste des cours suivis par les membres au cours de l'exercice financier :

Membre	Date	Cours
Peter Klohn	16-17 avril 2019	Conférence biennale des commissaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de 2019
	21-22 janvier 2020	The Canadian Institute- 15 ^e conférence annuelle sur la gouvernance des sociétés d'État (coprésidence)
	23-28 février 2020	Harvard Kennedy School of Government - Prise de décision des dirigeants
Paulette Robert	15 mai 2019	Institut des administrateurs de sociétés - Surveillance du harcèlement par le conseil d'administration
	19 septembre 2019	Institut des administrateurs de sociétés - La gouvernance dans le modèle coopératif
Yves Gagnon	16-17 avril 2019	Conférence biennale des commissaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de 2019
	15 mai 2019	Institut des administrateurs de sociétés - Surveillance du harcèlement par le conseil d'administration
	21-22 janvier 2020	The Canadian Institute - 15 ^e conférence annuelle sur la gouvernance des sociétés d'État
Michael D. Wennberg	20 novembre 2019	Institut des administrateurs de sociétés - Harcèlement et médias sociaux : un mélange explosif
	21-22 janvier 2020	The Canadian Institute - 15 ^e conférence annuelle sur la gouvernance des sociétés d'État
Céline Robichaud-Trifts	19 septembre 2019	Institut des administrateurs de sociétés - La gouvernance dans le modèle coopératif
	30 octobre 2019	Institut des administrateurs de sociétés - Cours intensif sur la cybersécurité pour les administrateurs et les cadres
Vincent L. Duff	21-22 janvier 2020	The Canadian Institute - 15 ^e conférence annuelle sur la gouvernance des sociétés d'État

Évaluations

Tous les deux ans, le comité des ressources humaines et de gouvernance réalise une évaluation de l'efficacité de la Commission, de ses comités permanents et de ses membres. Cette évaluation a eu lieu au cours de l'exercice 2019-2020. Dans le cadre de ce processus, un questionnaire permettant l'analyse quantitative et qualitative d'un certain nombre de domaines est distribué aux membres. Les réponses sont traitées de façon confidentielle et sont transmises à la présidence du comité des ressources humaines et de gouvernance, qui rédige un rapport à l'intention du comité, lequel présente à son tour un rapport à la Commission. Enfin, les résultats de l'évaluation sont présentés au chef de la direction afin qu'il examine les problèmes soulevés et les améliorations possibles au cours du prochain exercice.

Le président de la Commission tient de temps à autre des rencontres individuelles avec chacun des membres du conseil pour évaluer leur apport. Une fois l'an, il organise aussi une discussion plus formelle guidée par une série de questions qui sont fournies aux membres au préalable afin d'assurer la cohérence du processus d'évaluation. Ce processus vise également à cerner les besoins de formation des membres. Tous les deux ans, la rencontre individuelle comprend aussi une évaluation par les pairs. Cette discussion est également guidée par une série de questions qui sont fournies aux membres avant leur rencontre avec le président. Le volet de l'évaluation par les pairs a eu lieu cette année.

Évaluation du président du conseil et du chef de la direction

Chaque année, le comité des ressources humaines et de gouvernance réalise une évaluation du président. Le comité distribue un questionnaire qui porte sur les compétences en leadership du président tant auprès des membres que de la haute direction. L'évaluation porte également sur son efficacité au chapitre de la communication, de la promotion d'une culture saine au sein du conseil, de la présentation de comptes rendus au ministre, de la gestion des réunions et des conflits d'intérêts.

En ce qui concerne le rendement du chef de la direction, l'évaluation est menée par le président de la Commission, en consultation avec les membres. L'évaluation annuelle s'appuie sur les objectifs du chef de la direction qui ont été fixés au début de l'exercice au moyen du logiciel de ressources humaines utilisé pour les évaluations de rendement du personnel de la Commission.

Compétences et expérience

La Commission s'efforce de maintenir une composition équilibrée au sein du conseil et celle-ci est examinée périodiquement. Pour ce faire, elle a établi un profil décrivant la combinaison d'antécédents, de compétences et d'expérience dont la Commission a besoin pour orienter sa stratégie et ses activités courantes. Lorsqu'un poste devient vacant, les compétences exigées des candidats sont déterminées à partir de ce profil.

Assiduité

L'assiduité des membres de la Commission et des comités est représentée dans le tableau ci-dessous.

Membres	Réunions				
	Commission (12) ¹	Comité d'audit et de gestion des risques (5)	Comité des ressources humaines et de gouvernance (5)	Comité mixte (1)	Comité pour la recherche d'un chef de la direction (5) ²
Peter Klohn	12	5	5	1	5
Yves Gagnon	12	5	s.o.	1	5
Paulette Robert ³	9	4	s.o.	1	s.o.
Michael D. Wennberg ⁴	12	2	5	1	5
Ginette Verret-Morin ⁴	2	1	1	s.o.	s.o.
Jim Dunlap ⁴	2	1	1	s.o.	s.o.
Lisa Taylor ⁵	4	3	s.o.	1	4
Céline Robichaud-Trifts ⁶	12	4	1	1	4
Vincent L. Duff	12	2	5	1	s.o.
Norma Kelly ⁷	5	1	s.o.	1	s.o.
Donald French ⁷	5	s.o.	1	1	s.o.
Paul Van Iderstine ⁷	5	1	s.o.	1	s.o.
Marilyn Evans Born ⁸	3	1	s.o.	s.o.	s.o.

1. Les réunions de la Commission comprennent les réunions extraordinaires ainsi qu'une séance de planification stratégique.
2. Le comité pour la recherche d'un chef de la direction a été créé en juillet 2019 en prévision du départ à la retraite du chef de la direction au printemps 2020.
3. Le mandat de M^{me} Robert a pris fin le 31 décembre 2019. Elle était membre du comité d'audit et de gestion des risques jusqu'à cette date.
4. Des non-membres du comité ont été invités à assister aux réunions de juin et d'octobre 2019 du comité d'audit et de gestion des risques pour examiner respectivement le rapport d'audit annuel et la sélection de l'auditeur. Les mandats de M^{me} Verret-Morin et de M. Dunlap ont pris fin le 11 juillet 2019.
5. M^{me} Taylor a été présidente du comité d'audit et de gestion des risques jusqu'à ce qu'elle démissionne le 13 septembre 2019 pour accepter un poste en dehors de la province. M. Klohn a pris la présidence par intérim jusqu'à ce que M^{me} Kelly prenne ses fonctions le 11 décembre 2019.
6. M^{me} Robichaud-Trifts était membre du comité d'audit et de gestion des risques jusqu'à ce qu'elle devienne membre du comité des ressources humaines et de gouvernance le 11 décembre 2019.
7. M. Van Iderstine, M^{me} Kelly et M. French ont été nommés à la Commission le 31 octobre 2019. Le 11 décembre 2019, M. Van Iderstine et M^{me} Kelly ont été nommés au comité d'audit et de gestion des risques, M^{me} Kelly étant nommée présidente du comité; M. French a été nommé au comité des ressources humaines et de gouvernance.
8. M^{me} Evans Born a été nommée à la Commission avec une prise d'effet le 1^{er} janvier 2020. Elle est également devenue membre du comité d'audit et de gestion des risques le 1^{er} janvier 2020.

Comités

La Commission dispose de deux comités permanents, soit le comité d'audit et de gestion des risques et le comité des ressources humaines et de gouvernance. Le mandat de chaque comité est établi dans la *Politique sur la gouvernance*. On s'attend à ce que les membres des comités disposent du temps, de l'expérience et des connaissances nécessaires pour siéger à un comité. La capacité d'un membre à participer à un comité ne doit pas être compromise par son statut de membre au sein d'autres conseils ou comités externes. Les membres des comités permanents sont tous indépendants de la Commission. Le président de la Commission assiste aux réunions des comités en tant que membre d'office et n'a pas droit de vote.

Comité d'audit et de gestion des risques

Le comité d'audit et de gestion des risques est chargé de l'information financière et des renseignements communiqués au public, des contrôles internes, des audits et de la gestion des risques de la Commission. Ses membres se réunissent au moins cinq fois par année.

Les membres du comité d'audit et de gestion des risques doivent posséder des notions financières suffisantes pour être en mesure de comprendre les états financiers de la Commission.

Rapport annuel du comité d'audit et de gestion des risques

Au cours de l'exercice 2019-2020, le comité d'audit et de gestion des risques a tenu six réunions, soit quatre réunions ordinaires, une réunion extraordinaire et une réunion mixte avec le comité des ressources humaines et de gouvernance. Le travail du comité a porté sur huit grands dossiers :

Changements dans la composition du comité

M^{me} Lisa Taylor a démissionné de son poste à la Commission, y compris de son rôle de présidente du comité le 13 septembre 2019, afin de poursuivre une activité professionnelle à l'extérieur de la province. En décembre 2019, M^{me} Norma Kelly a été nommée présidente du comité et M. Paul Van Iderstine s'est joint au comité. M^{me} Paulette Robert a été membre du comité jusqu'au 31 décembre 2019 et M^{me} Marilyn Evans Born s'est jointe au comité le 1^{er} janvier 2020. M^{me} Céline Robichaud-Trifts a été membre du comité jusqu'au 11 décembre 2019. M. Yves Gagnon a continué d'être membre du comité tout au long de l'exercice 2019-2020.

Examens financiers, déclarations financières et information publique

Le comité a examiné les états financiers trimestriels de la Commission et a recommandé l'approbation, par la Commission, des états financiers audités de fin d'exercice et du rapport de gestion. Le comité a également passé en revue l'avant-projet de budget afin d'en recommander l'adoption à la Commission, et il a examiné les demandes de remboursement trimestrielles des frais des membres. Tous les trimestres, le comité a examiné et approuvé les dépenses du président de la Commission et du chef de la direction. Un compte rendu de tous les examens et activités du comité a été présenté à la Commission.

Gestion des risques

À chaque réunion, le comité a passé en revue les risques financiers, d'atteinte à la réputation, opérationnels (y compris les risques liés à la sécurité des systèmes) et en matière de ressources humaines auxquels la FCNB était exposée et les mesures prévues par la direction pour y faire face, au moyen de la matrice des risques qui indique la probabilité qu'un risque se réalise, son incidence possible et les mesures prévues pour atténuer les risques. En outre, le comité a reçu des rapports trimestriels du directeur de l'informatique concernant la position de la Commission en matière de cybersécurité, dans lesquels il avait répertorié les domaines de risques potentiels et les contrôles associés. Le comité a également étudié les risques financiers et autres de la Commission au cours du processus budgétaire et il a réévalué les risques dans le cadre de ses examens périodiques des états financiers.

Mécanismes de contrôle interne et conformité à la loi

Le comité a passé en revue le rapport annuel de la direction sur les mécanismes de contrôle interne et de conformité à la loi, et il a communiqué ses constatations à la Commission. À chacune de ses réunions, le comité a vérifié que la Commission était à jour en ce qui concerne les retenues et les remises exigées par la loi.

Auditeurs externes

Pour la période d'audit 2018-2019, les membres du comité ont rencontré des représentants du cabinet PricewaterhouseCoopers («PWC») afin de passer en revue les états financiers audités de la Commission, et conformément à la pratique de la Commission en matière de gouvernance, ils ont rencontré ces représentants sans la présence de la direction, puis sans la présence du président. Après l'achèvement de l'audit de 2018-2019, le comité, avec l'aide de la direction, a entrepris une évaluation de ses auditeurs externes en utilisant un outil d'évaluation des auditeurs conforme aux lignes directrices de la CPA et adapté à la structure de la Commission.

Cotisations des assurances et des caisses populaires

Le comité a examiné les cotisations annuelles de 2018-2019 pour les assureurs et les caisses populaires établies par le personnel des divisions des Assurances et des Institutions financières de la Commission respectivement, et a recommandé leur adoption à la Commission.

Activités du comité et politiques financières

Le comité a réalisé l'examen annuel de ses activités, de son mandat, de son plan de travail pour l'année suivante et de son programme prévisionnel. Le mandat du comité a été modifié pour tenir compte de la récente réaffectation des fonctions précédemment exercées par le chef des finances pour faire désormais référence au directeur des services intégrés et pour inclure des responsabilités supplémentaires en ce qui concerne le maintien d'un fonds de protection des dépôts suffisant et le nouveau régime de réglementation des caisses populaires sous la responsabilité du comité.

Politiques financières

Le comité a achevé un examen de sa politique en matière d'autorité financière afin de tenir compte des changements apportés à la structure de gestion de la Commission, notamment la suppression du poste de chef des finances et la réaffectation des fonctions aux vice-présidents ou au directeur des services intégrés, selon le cas. Le reste de l'examen annuel des politiques financières de la Commission a été reporté à une date ultérieure en 2020.

Comité des ressources humaines et de gouvernance

Le comité des ressources humaines et de gouvernance est responsable de la rémunération et des politiques et procédures en matière de ressources humaines. Il est également responsable des questions de gouvernance. Ses membres se réunissent au moins quatre fois par année.

Rapport annuel du comité des ressources humaines et de gouvernance

Au cours de l'exercice, le comité a tenu six réunions, à savoir trois réunions ordinaires, deux réunions extraordinaires et une réunion mixte avec le comité d'audit et de gestion des risques. Le travail du comité a porté sur neuf grands dossiers :

Nomination d'une nouvelle personne à la présidence du comité d'audit et de gestion des risques

Le comité a recommandé à la Commission de nommer M^{me} Norma Kelly à la présidence du comité d'audit et de gestion des risques, et sa nomination à ce poste a pris effet le 11 décembre 2019.

Processus de nomination des membres de la Commission et des membres du Tribunal

Le comité des ressources humaines et de gouvernance et la Commission jouent un rôle actif dans le processus de nomination des membres de la Commission et du Tribunal, en recommandant des candidatures au lieutenant-gouverneur en conseil, qui est l'ultime responsable des nominations.

La nomination des membres de la Commission est recommandée en fonction du profil qui se trouve dans la *Politique sur la gouvernance*. Ce profil décrit la combinaison de compétences et d'expérience recherchées chez nos membres pour les besoins du groupe, et fait état de la nécessité d'une représentation diversifiée sur le plan géographique, linguistique et de la parité hommes-femmes.

Au cours de l'exercice, quatre nouveaux membres ont été nommés à la Commission pour des mandats d'une durée variant entre deux et quatre ans. Les mandats de trois membres ont expiré au cours de l'exercice et un membre a démissionné.

Les postes vacants et le détail des nominations au Tribunal figurent dans le rapport annuel du Tribunal, disponible sur le site Web du Tribunal.

Examen de la rémunération des membres

Le comité a procédé à son examen biennal du modèle de rémunération des membres de la Commission. Sous la direction du comité, le personnel a effectué des recherches auprès d'organisations similaires dans la province du Nouveau-Brunswick et a présenté ses résultats au comité. Le comité a examiné les résultats de cette analyse comparative des différents modèles de rémunération utilisés par d'autres agences, conseils et commissions du Nouveau-Brunswick, et a déterminé que le modèle de rémunération des membres reste concurrentiel. Sur recommandation du comité, le cycle d'examen a été fixé à tous les quatre ans au lieu de deux.

Examen de la structure organisationnelle

Le comité a examiné une proposition de structure organisationnelle dont la mise en œuvre est prévue en juin 2019. L'objectif de la restructuration était de rassembler les compétences de base, de faciliter la collaboration entre les divisions grâce à un modèle mieux intégré, d'exploiter pleinement le potentiel des technologies de l'information et d'assurer une meilleure cohérence avec la stratégie opérationnelle de l'organisation. Entre autres changements, la nouvelle structure a introduit la création de postes de vice-présidents.

Diversité des membres du conseil

Le comité a entrepris son quatrième examen annuel des tendances sur le thème de la diversité des conseils d'administration, en mettant l'accent sur la représentation des femmes dans les conseils d'administration et les postes de direction, ainsi que sur l'importance de la diversité et de l'inclusion en général sur le lieu de travail. L'analyse a porté sur l'évolution de la législation et de la réglementation au Canada, et des tendances dans le secteur. Le comité a présenté ses constatations au Bureau du Conseil exécutif et à la Direction de l'égalité des femmes.

Évaluation de la Commission

Cette année, le comité a dirigé un processus d'évaluation complet de la Commission. Le processus est entrepris tous les deux ans et consiste à évaluer la performance de la Commission dans son ensemble, de ses membres et de ses comités permanents.

Alors que la performance de la Commission et de ses comités permanents est évaluée par le biais du questionnaire des membres, les membres de la Commission sont évalués lors de rencontres individuelles avec le président. Cette année, le processus comprenait également un volet d'évaluation par les pairs des membres, en plus du processus d'auto-évaluation existant pour les membres.

Examen des politiques et des règlements administratifs de la Commission

Pour répondre aux obligations du personnel en vertu de la Directive sur un milieu de travail sans drogue ni alcool qui a été élaborée en réponse à la légalisation du cannabis, le comité a examiné et la Commission a mis en œuvre des modifications à la *Politique sur la gouvernance* afin d'inclure l'obligation pour les membres de se déclarer aptes au travail lorsqu'ils assistent aux réunions de la Commission ou à des activités connexes, comme des conférences, des activités de réseautage et des séances de formation. Sur la recommandation du comité, la Commission a également modifié le règlement n° 1 pour tenir compte des meilleures pratiques en matière de droits de vote des présidents, des changements apportés au poste de chef des finances lors de la réorganisation en juin 2019, ainsi que des changements nécessaires pour assurer la cohérence avec la *Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*.

Dossiers des ressources humaines

Le comité a procédé à l'examen annuel des politiques en matière de ressources humaines. Dans le cadre de cet examen, le comité a été informé des modifications apportées à la Directive sur la promotion d'un milieu de travail sain et la prévention du harcèlement et à la Directive sur la prévention de la violence en milieu de travail, qui ont été mises en œuvre en réponse aux changements apportés au Règlement général pris en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, qui imposent l'adoption d'un code de pratique pour traiter le harcèlement comme un risque pour la santé et la sécurité au travail. Le comité a également reçu le rapport 2018-2019 sur la formation du personnel et l'évaluation des performances, et a recommandé qu'un examen complet du programme de rémunération et d'avantages sociaux du personnel soit effectué au cours de l'exercice 2020-2021.

Évaluation du président de la Commission

Le comité a mené son processus annuel d'évaluation du président de la Commission. Le président du comité a distribué un questionnaire à tous les membres de la Commission pour évaluer les compétences du président de la Commission dans quatre domaines clés : le leadership, la culture du conseil, les relations et communications et les autres responsabilités énoncées dans la *Politique sur la gouvernance*. Le président du comité a regroupé les résultats, qui ont été présentés au comité et à la Commission, puis communiqués au président de la Commission.

Comité pour la recherche d'un chef de la direction et nouveau chef de la direction

En juillet 2019, la Commission a créé un comité ad hoc pour la recherche de candidats en réponse au départ à la retraite prévu du chef de la direction. Le comité était composé de M. Peter Klohn (président), M. Yves Gagnon (vice-président), M^{me} Lisa Taylor (présidente du comité d'audit et de gestion des risques) et M. Michael Wennberg (président du comité des ressources humaines et de gouvernance). M. Wennberg a fait office de président du comité et M^{me} Manon Losier (v.-p. Services juridiques, d'éducation et de soutien en matière de réglementation) a fait office de secrétaire du comité. À la suite de l'annonce du départ de M^{me} Taylor en septembre 2019, M^{me} Céline Robichaud-Trifts s'est jointe au comité en juillet 2019. Le comité s'est réuni cinq fois et a élaboré les critères de sélection ainsi qu'une description de poste fondée sur les compétences recherchées. Le poste a été annoncé à la fois en interne et en externe à l'échelle nationale. Le comité a examiné les candidatures, mené des entretiens et fait une recommandation à la Commission pour la nomination d'un chef de la direction. Le candidat retenu, M. Kevin Hoyt, a été nommé au poste de chef de la direction le 1^{er} novembre 2019 avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.

Rémunération

Le règlement administratif n° 3 de la FCNB *sur la rémunération des membres de la Commission et du Tribunal* prescrit la rémunération, les provisions et les indemnités, s'il y a lieu, pour le président de la Commission, les membres, le vice-président de la Commission et les présidents des comités, comme il est indiqué ci-dessous :

	Rémunération	Provision annuelle	Indemnité
Président	Jusqu'à 137 000 \$	s.o.	s.o.
Membres	s.o.	10 000 \$	350 \$

Remarque : le vice-président de la Commission et les présidents des comités reçoivent une provision additionnelle de 2 000 \$ par année.

Président

La *Loi* établit une démarcation entre les fonctions des postes de président et de chef de la direction pour une plus grande conformité avec les pratiques modernes de gouvernance. Au moment de la création de la FCNB en 2013, en raison de son mandat et de l'exigence de superviser l'intégration de diverses unités de réglementation et d'un grand nombre d'employés provenant de différentes parties du gouvernement, la FCNB a retenu un modèle de poste de président hybride qui comprend des éléments d'un poste de président exécutif. Ce modèle de gouvernance est unique parmi les entités de la Couronne du Nouveau-Brunswick qui suivent un modèle de président non exécutif.

M. Klohn a reçu une compensation annuelle de 137 000 \$ pour ses services pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Il est admissible au remboursement par la Commission pour un régime d'assurance-maladie et dentaire jusqu'à concurrence du montant que la Commission verse pour la participation d'un employé à ces deux régimes. En remplacement d'une pension, il a reçu un versement de 12 330 \$ (tous les ans, 9 % de la rémunération annuelle totale pour la période, jusqu'à concurrence de 50 % de la limite de cotisation du régime d'épargne-retraite enregistré établi par l'Agence du revenu du Canada pour l'année d'imposition). Les frais annuels du président de la Commission, qui incluent principalement les voyages professionnels et la formation, se sont élevés à 17 993 \$.

Rémunération et frais des membres

Le tableau ci-dessous contient les provisions et les indemnités versées aux membres ainsi que les frais de déplacement, de repas, d'hébergement, de stationnement et de formation pour l'exercice 2019-2020. Les membres reçoivent une indemnité à l'égard de chaque activité effectuée pour le compte de la Commission, y compris pour la préparation de chacune de ses réunions.

Membres	Nomination ou renouvellement	Fin du mandat	Provision	Indemnité	Indemnité pour temps de déplacement	Rémunération totale ¹	Frais et indemnités remboursés
Paulette Robert (Losier Settlement)	21 août 2013, Renouvellement : 27 septembre 2017	31 décembre 2019	7 500 \$	8 750 \$	2 300 \$	18 550 \$	6 669 \$
Michael D. Wennberg (Rothsay)	21 août 2013, Renouvellement : 21 août 2018	20 août 2022	12 000 \$	19 775 \$	300 \$	32 075 \$	5 349 \$
Yves Gagnon (Campbellton)	6 février 2014; Renouvellement : 16 août 2018	15 août 2021	12 000 \$	13 475 \$	2 900 \$	28 375 \$	12 726 \$
Ginette Verret-Morin (Edmundston)	12 juillet 2016	11 juillet 2019	2 826 \$	3 500 \$	1 100 \$	7 426 \$	2 868 \$
Jim Dunlap (St. Stephen)	12 juillet 2016	11 juillet 2019	2 826 \$	2 975 \$	600 \$	6 401 \$	2 195 \$
Lisa Taylor (Upper Kingsclear)	27 septembre 2017	13 septembre 2019	5 446 \$	5 075 \$	400 \$	10 921 \$	1 482 \$
Céline Robichaud-Trifts (Moncton)	27 septembre 2017	26 septembre 2020	10 000 \$	14 175 \$	1 500 \$	25 675 \$	8 106 \$
Vincent L. Duff (Hampton)	16 août 2018	15 août 2021	10 000 \$	13 475 \$	500 \$	23 975 \$	7 331 \$
Norma Kelly (Saint John)	31 octobre 2019	30 octobre 2022	4 799 \$	5 600 \$	200 \$	10 599 \$	1 254 \$
Donald French (Dieppe)	31 octobre 2019	30 octobre 2023	4 185 \$	5 600 \$	600 \$	10 385 \$	2 022 \$
Paul Van Iderstine (Moncton)	31 octobre 2019	30 octobre 2021	4 185 \$	5 600 \$	600 \$	10 385 \$	2 158 \$
Marilyn Evans Born (Fredericton)	1 ^{er} janvier 2020	31 décembre 2021	2 500 \$	3 850 \$	400 \$	6 750 \$	1 133 \$

1. La variation des frais est notamment attribuable au lieu de résidence du membre de la Commission.